

Le journal du Parc naturel

Braives - Burdinne - Héron - Wanze





VOUS VOULEZ PARTICIPER PLUS ACTIVEMENT À LA VIE DU PARC NATUREL ?

AVEC L'ÉQUIPE

> REJOIGNEZ LES BÉNÉVOLES

Nos projets vous intéressent, vous souhaitez nous donner un coup de main lors d'événements, d'animations ou de formations ou même lors de tâches quotidiennes... Contactez-nous au 085 71 28 92 ou sur info@pnbm.be.

CHEZ VOUS

> REJOIGNEZ LE RÉSEAU « LES APIS JARDINS »

Vous pouvez, chez vous, participer activement à l'amélioration du maillage écologique sur le Parc naturel. Quelques aménagements simples de votre jardin permettent de le rendre plus accueillant pour la biodiversité. Contactez-nous ou visitez www.pnbm.be/apisjardins.

SUR DES ACTIONS CONCRÈTES DE TERRAIN

> REJOIGNEZ LE GAN (Groupe Action Nature)

Vous souhaitez participer à des chantiers de gestion ou à des inventaires, venez rejoindre le GAN pour être au courant des différents chantiers nature proposés sur le territoire du Parc naturel (www.pnbm.be/groupe-action-nature).

FINANCIÈREMENT

> DEVENEZ MEMBRE OU FAITES UN DON

En devenant membre, vous bénéficiez de réductions, d'un achat groupé de plants de qualité pour des haies indigènes ou de fruitiers.

Cotisation Membre adhérent : 10 €

Pensionné ou étudiant : 5 €

À verser sur le compte BE82 0682 0910 7068.

COMITÉ DE RÉDACTION ET DE RELECTURE : Frédéric Bertrand, Éric Boon, Stéphanie Buekenhoudt, Steven Calesse, Mélanie Cuvelier, Hadrien Gaultet, Séverine Henry, Sébastien Leunen, Camille Mathot, Maxime Papart, Lise-Marie Pigneur, Eddy Pirnay, Inès Van Den Broucke.

PHOTOGRAPHIES : Thomas Meunier, Sébastien Leunen et l'équipe du Parc naturel. *En couverture : deux fouines (espèce faisant partie de la faune anthropophile).

GRAPHISME : Sandrine Pequet (Ha! Graph).

EDITEUR RESPONSABLE : M. Frédéric Bertrand, Président de la Commission de Gestion, rue Neuve, 24 - 4210 Burdinne.

Le journal du Parc naturel est distribué dans toutes les boîtes aux lettres des communes de Braives, Burdinne, Héron et Wanze. Il est également disponible sur simple demande à la Maison du Parc naturel ou téléchargeable sur notre site internet www.pnbm.be.

Le journal du Parc naturel est édité par la Commission de Gestion du Parc naturel Burdinale-Mehaigne avec l'aide du Service Public de Wallonie, de la Province de Liège et de sa Fédération du Tourisme.



Edito

Voici qu'arrive déjà le temps où l'été cède sa place à l'automne. La lumière se fait plus douce, les couleurs cuivrées apparaissent dans la végétation ; la nature se pare de son manteau automnal sans rien perdre de sa magie.

Dans ce nouveau numéro, vous trouverez deux outils très utiles dans leurs domaines respectifs que sont le « bilan humique » pour les agriculteurs et la « matériauthèque » pour tous les nouveaux bâtisseurs. Au centre de ce journal, vous trouverez en supplément une brochure consacrée à l'impact des arbres dans le paysage et adressée à tout planteur potentiel.

Vous découvrirez également un sujet qui me tient à cœur : la faune anthropophile, ces animaux sauvages qui vivent à nos côtés. J'en profite pour vous parler de ces fabuleux mammifères, souvent craints et qui devraient pourtant requérir toutes nos attentions : les chauves-souris. Il y a 25 ans, lorsque je m'occupais de chauve-souris avec le groupe « Plecotus » de Natagora, on n'en recensait que 18 espèces en Wallonie. C'est à cette même époque que l'on a identifié la première colonie de Barbastelles, jusque-là considérées comme éteintes en Wallonie. Il y a quelques semaines, des spécialistes ont découvert une nouvelle colonie de cette espèce rarissime en Wallonie du côté de Florenville (à lire sur Natagora.be). Cette grande découverte est la preuve que rien n'est perdu, que notre biodiversité renferme encore des raretés et que nous devons tout mettre en œuvre pour les protéger.

Bonne lecture à toutes et tous...

Frédéric Bertrand

PRÉSIDENT DU PARC NATUREL

NOUVELLE BROCHURE SUR LES ARBRES DANS LE PAYSAGE

Au centre de ce journal, vous trouverez notre nouvelle brochure : « Les arbres dans les paysages du Parc naturel Burdinale-Mehaigne ».

Par son approche originale cette brochure a été conçue pour fournir des éléments de compréhension sur la place et l'impact des ligneux dans nos paysages. Elle ne vise pas à détailler les arguments en faveur de la biodiversité, largement documentés ailleurs, ni à fournir une liste de variétés ou d'essences à planter. Son objectif est de montrer le lien étroit entre arbres et paysage et permet d'appréhender les principaux points d'attention à prendre en compte lors d'un projet de plantation.

Ce document s'adresse à tous les acteurs du territoire souhaitant contribuer à l'enrichissement du paysage et au développement de la biodiversité : administrations communales, agriculteurs, établissements scolaires, entreprises, particuliers...

**LE MESSAGE PRINCIPAL :
PLANTEZ DE MANIÈRE RAISONNÉE MAIS PLANTEZ !**



Démarrage réussi pour l'École du Dehors !

Notre projet d'École du Dehors lancé en janvier dernier a déjà bien porté ses fruits avec pas moins de 12 sorties en compagnie de 5 classes des écoles de Marneffe et d'Huccorgne entre avril et juin.

En étroite collaboration avec les enseignants, ces sorties ont permis d'aborder l'éveil sensoriel et scientifique, mais aussi des notions de français, de mathématiques, etc.

Les enfants débordaient d'enthousiasme et ont vraiment apprécié ces temps de découverte et d'exploration à l'extérieur et par tous les temps !

La dynamique est maintenant enclenchée sur ces deux écoles. *Si vous voulez un coup de pouce pour vous lancer dans l'aventure, contactez le Parc naturel.*

Retour sur ...

La Fête du Parc naturel & Cie 2025

Le samedi 28 juin dernier se tenait La Fête du Parc naturel & le Rendez-vous Champêtre aux Jardins de Longpré à Wanze.

Lors de cette journée, les visiteurs ont eu l'occasion, entre autres, de profiter de balades thématiques, à pied, en vélo ou en tracteur, d'échanger avec nos partenaires venus présenter leurs missions, de découvrir des produits locaux, tout cela dans le cadre bucolique de la ferme de maraîchage bio fondée par Guillaume Lhoest.

Organisée en collaboration avec l'ADL de Wanze, cette célébration autour du territoire Burdinale-Mehaigne fut une nouvelle fois un vrai succès.

Alors, après Braives, Burdinne et Wanze, nous vous donnons d'ores et déjà **rendez-vous l'année prochaine à Héron pour l'édition 2026 de La Fête du Parc naturel & Cie !**



Le nouveau site web du Parc naturel est en ligne !



Nous sommes très fiers de vous présenter la nouvelle version de notre site web que nous avons pris soin de rendre plus fonctionnel, plus accessible et... plus écoresponsable !

En effet, saviez-vous que 10% de l'électricité mondiale est consommée par le numérique ? 1,76 g de CO² en moyenne est émis par visite sur un site internet et 4% des émissions de gaz à effet de serre est dû à l'utilisation d'internet. En collaboration avec Baptiste Lambinet de BL-Graphics et Vincent van Campen de Yundo, nous avons rendu notre site aussi « léger » que possible afin qu'il consomme moins d'énergie et qu'il soit plus performant. Grâce à Yundo, le site bénéficie également d'un hébergement plus vert.

Vous l'aurez compris, **notre nouveau site web n'attend plus que vous pour le découvrir !**

LE DÉFI NATURA'LISTE, OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Pour rappel, ce défi ouvert à toutes et tous, qui s'étend sur toute l'année et sur les 4 communes du territoire du Parc naturel, a pour but de recenser un maximum d'espèces. Voici quelques chiffres (actualisés le 27/08/2025) :

8 inventaires participatifs avec **85 participants** **26 802 observations** **3 291 espèces trouvées**

Quelques faits marquants :

- Le Bioblitz de La Fête du Parc naturel au cours duquel 523 espèces ont été identifiées en moins de 24h par 24 observateurs !
- La veillée aux papillons de nuit au Château Féodal de Moha qui nous a permis de faire de belles découvertes telles que : le Grand sphinx de la Vigne (*Deilephila elpenor*), le Cénobite (*Panthea coenobita*) et le Bucéphale (*Phalera bucephala*).

Et ce n'est pas fini ! Le Défi Natura'Liste continue jusqu'au 31 décembre 2025. Alors, combien d'espèces serons-nous capables de découvrir ?

Pour plus d'infos, rendez-vous sur www.pnbm.be/naturaliste et rejoignez-nous lors des activités reprises dans l'onglet « Agenda » de notre site web.



Deilephila elpenor



Panthea coenobita



Phalera bucephala



Création de 300 m de lisières étagées et sinueuses

CONSERVATION DE LA NATURE RESTAURATION, GESTION ET AMÉNAGEMENT DE SITES

Depuis sa création, le Parc naturel Burdinale-Mehaigne a restauré, géré et aménagé de nombreux sites sur son territoire. Qu'ils soient naturels, semi-naturels ou complètement aménagés, nous poursuivons toujours la même finalité : créer et maintenir des habitats intéressants et utiles pour la faune et la flore. Nous priorisons les habitats et espèces d'intérêt communautaire (Natura 2000) tout en veillant aux espèces rares à l'échelle régionale et aux espèces communes, indispensables au bon fonctionnement des écosystèmes. Nous menons des actions importantes, mais aussi de plus modestes, car mises bout à bout, celles-ci finissent par faire la différence.

Quand ce journal arrivera entre vos mains, une nouvelle saison de gestion aura débuté pour notre équipe d'ouvriers de la nature. Nous en profitons pour les remercier pour le travail réalisé avec passion et une motivation à toute épreuve. Mais revenons un peu en arrière pour vous montrer en images quelques belles actions réalisées entre septembre 2024 et juillet 2025.



Restauration de 4 mares envahies par les saules



Gestions et restaurations réalisées sur 12 sites

Nombreux aménagements pour la faune
(pierriers, tas de bois, etc.)

UNE DYNAMIQUE DE PARTENARIATS

La conservation ne peut réussir sans l'implication de tous les acteurs du territoire : communes, politiques, SPW, Contrat de Rivière, propriétaires privés, associations, naturalistes, citoyens, entreprises, Parcs naturels... Au Parc naturel Burdinale-Mehaigne, nous avons la chance de travailler avec de nombreux partenaires de qualité ce qui nous permet de réaliser de beaux projets comme ceux présentés ici, merci à eux.

LE GAN, GROUPE ACTION NATURE

Les citoyens jouent aussi un rôle clé. Le GAN réunit des bénévoles motivés pour participer à des chantiers de gestion, des suivis naturalistes et d'autres actions concrètes sur le terrain. Merci à eux pour leur aide précieuse. Envie de vous impliquer, apprendre et partager ? Rejoignez-nous !

Plus d'infos
sur notre site www.pnbnm.be
ou en contactant le Parc naturel

APPEL AUX PROPRIÉTAIRES ET AUX GESTIONNAIRES PUBLICS OU PRIVÉS

ENSEMBLE, AGISSONS POUR LA NATURE SUR NOTRE TERRITOIRE !

Le Parc naturel Burdinale-Mehaigne souhaite développer des collaborations avec les propriétaires privés et les gestionnaires publics ou privés pour mener à bien des actions en faveur de la nature sur les communes de Braives, Burdinne, Héron et Wanze.

Si vous êtes propriétaire ou gestionnaire d'un terrain, nous vous invitons à nous contacter afin de discuter des possibilités que nous pourrions vous proposer afin de mener à bien des actions de conservation de la nature chez vous. Nous visons aussi bien les petits propriétaires que les grands, qu'ils soient déjà actifs ou non par rapport à la conservation de la nature, la gestion et l'aménagement de leur(s) terrain(s).

CE QUE NOUS PROPOSONS

- Conseils gratuits et accompagnement possible, au cas par cas, pour vos projets
- Visites de terrain, propositions de projets, conseils de gestion en faveur des habitats et espèces
- Aide pour l'obtention de subventions (ex : mesure 355 de la PAC)

- Aide à la mise en place des plans de gestion en Natura 2000
- Mise en relation avec des experts
- Mise en valeur de vos réalisations

En Wallonie, il est actuellement possible d'obtenir des aides financières pour réaliser, de manière volontaire, des travaux de restauration de la biodiversité ou d'entretien des milieux naturels, à condition que les terrains se trouvent en zone Natura 2000 ou dans un Site de Grand Intérêt Biologique (SGIB). C'est une occasion idéale pour les propriétaires et gestionnaires qui veulent agir concrètement en faveur de la nature.

QUELQUES EXEMPLES DE PROJETS POSSIBLES

Creusement de mares, aménagements divers pour la faune, débroussaillage, déboisement en vue de restaurer des milieux ouverts, pose de clôtures...

INTÉRESSÉ ?

Contactez-nous sans engagement
info@pnbm.be – 085/71 28 92



Remise en lumière d'un mur en pierre sèche et de trois affleurements rocheux (avant/après)



Aménagement de bâtiments en faveur de la faune anthropophile (Effraie des clochers, chauves-souris...)

LES APIS JARDINS : UNE AUTRE MANIÈRE D'AGIR POUR LA NATURE

Chaque jardin peut devenir un refuge pour les abeilles, les oiseaux, les papillons et les plantes sauvages. À l'échelle d'un quartier, des jardins aménagés pour la biodiversité peuvent former un magnifique corridor écologique pour la faune et la flore locales. C'est à la fois beau et utile...



Et si votre jardin rejoignait le réseau des 170 jardins déjà labellisés ? Qui plus est, cette démarche est facile et à la portée de tous ! Il suffit d'adhérer à la charte et de respecter quelques règles simples. C'est aussi l'occasion d'en apprendre davantage grâce aux ateliers « Les Apis jardins », aux échanges entre membres via un groupe Facebook, ou encore grâce aux conseils de l'équipe du Parc naturel...



LA FAUNE ANTHROPOPHILE

ces animaux qui vivent à nos côtés

Connaissez-vous la faune anthropophile ? Pourquoi est-elle importante ? Quelles sont les difficultés et les solutions existantes pour favoriser une cohabitation sereine avec ces espèces ? Nous vous proposons une petite séance de questions-réponses avec Sébastien, coordinateur du pôle Nature au Parc naturel.

Sébastien, peux-tu nous dire ce qu'on entend par « faune anthropophile » ?

Bien sûr ! La faune anthropophile regroupe toutes les espèces animales sauvages qui vivent à proximité ou en interaction avec les humains. Il ne s'agit donc pas de nos animaux domestiques ni de compagnie, mais bien d'espèces qui ont su s'adapter à notre environnement parfois même au point de le rechercher activement. Ces espèces trouvent de nombreux avantages à vivre proche de l'homme que ce soit dans leur quête de nourriture, de chaleur, d'abris, etc.

Et où trouve-t-on cette faune ?

À vrai dire, ces animaux peuvent s'installer un peu partout : dans nos villes, nos villages, nos jardins ou dans les bâtiments. À l'intérieur de nos maisons, on les retrouve dans les caves, les greniers, la sous-toiture, le garage, les trous dans les murs ou les cavités sous les tuiles. Certaines espèces sont bien visibles, comme le Choucas des tours, un oiseau plutôt bruyant et curieux. Alors que d'autres, comme les chauves-souris, sont si discrètes qu'on ne remarque parfois pas leur présence pendant des années.

As-tu des exemples concrets à nous donner ?

Oui, bien sûr ! Commençons par les espèces indigènes anthropophiles, vous en connaissez certainement déjà. Parmi les oiseaux, on peut citer entre autres l'Effraie des clochers, la Chevêche d'Athéna, le Moineau domestique et le Moineau friquet, le Martinet noir, l'Hirondelle de fenêtre et l'Hirondelle rustique.

Chez les mammifères, on retrouve par exemple la Fouine, le Léroty, le Loir gris et de nombreuses espèces de chauves-souris. D'autres animaux plus petits vivent aussi à nos côtés, comme les escargots sur les murs et dans les jardins, le Frelon européen, les guêpes, les abeilles sauvages, ou encore certains amphibiens et reptiles comme le Lézard des murailles. Et puis il y a les araignées, dont certaines comme le Pholque phalangide qui vivent presque exclusivement dans nos maisons.

Il y a également des espèces anthropophiles qui ne viennent pas de chez nous comme le Rat brun, par exemple, qui vient d'Asie. Il s'est répandu dans le monde entier et en Europe surtout au XVIII^e siècle. Il vit souvent tout près de nous, dans les égouts, les caves ou les bâtiments abandonnés. Une autre espèce non indigène très présente en ville est le Pigeon biset, aussi appelé pigeon domestique et qui est très à l'aise dans nos environnements urbains.

Mais... cela peut quand même être embêtant cette proximité avec l'homme, non ?

C'est vrai que cela peut parfois poser des problèmes. Certaines personnes cohabitent très bien avec ces animaux, d'autres moins. Avoir des chauves-souris ou des Fouines dans son grenier, ou des hirondelles qui construisent leurs nids dans le garage ou au bord d'une fenêtre, ce n'est pas toujours



facile à accepter à cause du bruit ou des salissures. Mais cet inconfort peut être contrebalancé par l'émerveillement que l'observation de ces espèces peut générer. C'est là qu'il faut trouver un équilibre pour permettre la cohabitation.

Par exemples, j'ai des chauves-souris dans mon grenier que je souhaiterais transformer en pièce de vie ou bien je voudrais rejointoyer ma façade mais un oiseau niche dans un trou du mur. Est-ce que je peux les déplacer ?

Fort heureusement pour elles, ce n'est pas autorisé. En Wallonie, de nombreuses espèces animales sont protégées ainsi que leur habitat. C'est notamment le cas pour toutes les espèces de chauves-souris. Cela signifie que même en dehors de la période où elles y sont présentes, les lieux qu'elles utilisent restent protégés. C'est également le cas pour les hirondelles : leurs nids sont protégés toute l'année, même lorsqu'ils sont vides.

La législation est très claire là-dessus : il est interdit de déranger intentionnellement une espèce protégée ou de détruire son habitat. Donc si tu veux vraiment aménager ton grenier, tu dois introduire une demande de dérogation auprès du Service Public de Wallonie.



OK, mais concrètement, que puis-je faire si je veux quand même réaménager un espace occupé par ces espèces ?

Je te conseillerais surtout de ne pas agir seul. Tu peux contacter le Parc naturel ou un spécialiste qui pourra éventuellement réaliser un inventaire des espèces présentes et te proposer des solutions. En effet, il existe de nombreuses possibilités pour cohabiter avec la faune anthropophile, et même concilier travaux et protection de la faune.

Cela peut passer par le choix d'une période où les oiseaux ne nichent pas, l'installation de nichoirs de substitution, ou encore le maintien de quelques cavités discrètes dans la façade rénovée. Il est également possible d'installer un gîte de remplacement pour les chauves-souris et de maintenir un accès sécurisé pour certaines espèces dans la nouvelle configuration du bâtiment. Cela demande un peu d'anticipation, mais c'est tout à fait réalisable même dans les nouvelles constructions.

Je pense qu'accueillir la nature devrait devenir un réflexe, comme on pense aujourd'hui à isoler une maison ou à aménager des espaces fonctionnels.

Oui mais tout cela demande quand même pas mal de précautions !

C'est vrai, mais il faut garder à l'esprit que ces espèces nous rendent souvent de grands services ! Par exemple, les chauves-souris consomment des milliers d'insectes

chaque nuit, dont de nombreux moustiques. Les hirondelles régulent aussi les populations d'insectes. Certaines espèces pollinisent, d'autres nettoient ou jouent un rôle dans l'équilibre écologique de notre environnement immédiat.

J'aime bien rappeler que souvent ce qui nous dérange chez nous ne nous gêne pas chez les voisins... Cohabiter avec la nature, c'est aussi une responsabilité, un engagement. Et c'est un excellent moyen d'agir concrètement en faveur de la biodiversité locale.

Cohabiter avec la faune sauvage, c'est donc possible.

Hé oui ! Et je suis certain que maintenant que tu en sais un peu plus sur ces espèces, tu vas probablement les rechercher ou en tous cas y être plus attentifs. D'ailleurs, je t'invite à encoder les espèces que tu pourrais observer près de chez toi sur le portail consacré au Défi Natura'Liste du Parc naturel sur www.observations.be.

En tous cas, si tu as besoin d'aide ou d'informations complémentaires, n'hésite pas à nous contacter. Nous pouvons t'aider directement ou te mettre en relation avec un spécialiste qui t'accompagnera dans tes démarches éventuelles. Et si tu désires approfondir le sujet, nous te recommandons de visiter le site très complet réalisé par Natagora sur la nature dans le bâti. Tu y trouveras une mine d'informations pratiques et inspirantes : www.bati.natagora.be

Allez, je te souhaite une bonne cohabitation !

Merci Sébastien



AGISSONS POUR LE HÉRISSEON !

Le hérisson, autre espèce anthropophile, voit ses effectifs diminuer de manière très inquiétante. Un projet de protection des hérissons, prévu en 2026 dans tous les Parcs naturels de Wallonie, est à l'étude avec la Fédération des Parcs naturels et Natagora, sous réserve d'un financement. Nous vous tiendrons au courant dans notre prochain journal.

Et bonne nouvelle, au printemps 2026, il sera légalement interdit d'utiliser les robots tondeuses entre 18h et 9h.

**Vous souhaitez en savoir plus sur ce projet ?
Contactez-nous via info@pnbm.be**





Matériauthèque, un outil pour l'aménagement du territoire

À travers son programme d'actions, la Charte Paysagère adoptée en 2024 prévoit toute une série de réalisations. L'une d'entre elles est la mise en place d'une matériauxauthèque, axée sur les matériaux utilisés dans le bâti. Cet outil, qui est en cours d'élaboration, sera accessible à tous et il permettra de mettre en évidence et de valoriser les matériaux traditionnels du territoire, mais il mettra également en lien la nature du sous-sol avec le bâti.

C'EST QUOI UNE MATÉRIAUTHÈQUE ?

Tout d'abord, revenons sur l'origine de ce terme. Le suffixe « -thèque » renvoie à un lieu de regroupement d'objets. On retrouve ce suffixe notamment dans le mot « bibliothèque », qui est un regroupement de livres, ou encore « médiathèque », un regroupement de supports multimédias.

Les matériauxauthèques, quant à elles, sont des espaces qui rassemblent les matériaux et les assemblages de matériaux utilisés historiquement sur un territoire pour la construction des maisons. Certaines matériauxauthèques sont disponibles en format numérique, celle du Parc naturel sera prochainement accessible depuis notre nouveau site Internet.

UN LIEN ÉTROIT ENTRE LA GÉOLOGIE DU TERRITOIRE ET LES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Sur les quatre communes du Parc naturel Burdinale-Mehaigne, les deux matériaux principaux utilisés traditionnellement pour les façades sont la brique et la pierre, avec une répartition variable de ces deux matériaux sur l'ensemble du territoire. Historiquement, les constructions étaient réalisées uniquement à partir de matériaux disponibles localement. C'est pour cette raison que la brique et la pierre se sont imposées comme matériaux de prédilection dans la construction des bâtiments sur le territoire.

Différents types de pierre sont présents chez nous. Le sous-sol du Parc naturel est en partie composé de roche calcaire. Elle est d'ailleurs encore extraite dans la carrière de Moha, non plus pour en faire de la pierre de taille, mais principalement pour la production de chaux et de dolomie. L'influence de la roche calcaire



dans les constructions se voit particulièrement dans les différents villages de Wanze où l'on retrouve des façades ou des habitations entièrement constituées de pierres. Dans le reste du Parc naturel, on les observe également aux encadrements de portes et de fenêtres ou dans certains cas aux soubassements des façades. Les pierres présentes sur le territoire sont le grès, le calcaire et le schiste.

En ce qui concerne la brique, elle est principalement constituée d'argile et de sable, des matériaux que l'on peut facilement extraire de la terre. Sa production est donc possible quelle que soit la nature du sous-sol et c'est pourquoi son usage est très généralisé dans nos constructions.

LES ORIGINES DE LA COULEUR « BRIQUE »

Les briques sont fabriquées à partir de trois composants : l'argile, le sable et l'eau. Ce sont ces composants qui vont conférer sa couleur à la brique. Mais pas seulement... Un autre paramètre est important dans la coloration de la brique, il s'agit de l'atmosphère du four dans lequel elle est cuite. On distingue **deux types de cuissons** :

OXYDANTE : l'atmosphère du four est riche en oxygène, créant ainsi une oxydation de certains minéraux aussi appelés oxydes métalliques présents dans l'argile. Par exemple, la présence de fer donnera à la brique une teinte rouge caractéristique de l'oxydation de ce minéral, tandis que le calcaire donnera une brique plus jaune.

RÉDUCTRICE : le four est fermé et les oxydes métalliques comme le fer (issus de l'argile) remplacent l'oxygène pour permettre la combustion. On peut alors obtenir des briques avec des teintes marron ou gris-vert.

C'est donc la combinaison de ces deux facteurs, les composants et la cuisson, qui permet de déterminer la couleur finale de la brique. En termes de coloration, les possibilités pour construire un mur en briques sont très variées. Historiquement, les teintes de briques utilisées sont le rouge brique et le brun.

À noter également que lorsqu'on choisit une brique pour une façade, il est important de bien choisir la couleur du joint, son épaisseur et le type de pose, car ces trois facteurs influenceront le rendu final.

ET AUJOURD'HUI, QU'EN EST-IL ?

Aujourd'hui, la brique et la pierre sont encore majoritairement utilisées, malgré l'apparition de nouveaux matériaux comme le crépi ou le bois. Les briques proposées ont également des couleurs beaucoup plus variées. La matériauthèque sera donc accompagnée d'un nuancier de façade qui mettra en avant les couleurs à utiliser pour la construction d'une façade.

Comme vous venez de le découvrir, les matériaux et les teintes utilisés dans le bâti sur le territoire ne sont pas dus au hasard. Comprendre l'origine des caractéristiques du bâti permet par la suite de pouvoir les répliquer au mieux afin de garder le caractère propre de chaque territoire et d'éviter une uniformisation à l'échelle de la Wallonie. Chaque paysage comporte des spécificités qui lui sont propres, c'est pourquoi la matériauthèque et le nuancier seront divisés en fonction des paysages spécifiques du Parc naturel (vallées, plateaux agricoles).



Point de vue sur une partie de la carrière de Moha



Mélange de briques et de pierres dans les murs du Moulin de Hosdent



Sous-bassement et encadrements de fenêtres en pierre à la Ferme de la Grosse Tour



Certaines cultures, comme le colza, laissent beaucoup de résidus au sol après la récolte.

Le bilan humique, ou comment évolue la teneur en carbone des sols agricoles ?

Avec le projet Résilience du GAL, le Parc naturel travaille avec les agriculteurs pour rendre les exploitations plus résilientes face au changement climatique. Et lorsque l'on aborde la question du sol, un élément est au centre de la réflexion : l'humus.

L'humus, c'est la forme stable de la matière organique du sol. Et la matière organique ? C'est tout ce qui vient du vivant : restes de plantes, racines, débris de culture, apports comme le fumier ou le compost, mais aussi les micro-organismes du sol eux-mêmes. Cette matière organique passe par plusieurs étapes de décomposition. Pour faire simple, une partie de cette matière est rapidement consommée par les organismes du sol et revient dans l'atmosphère sous forme de CO_2 via leur respiration. Tandis que l'autre partie, plus lente à se dégrader, devient de l'humus.

L'HUMUS JOUE UN RÔLE TRÈS IMPORTANT DANS LE SOL

- L'humus joue un rôle clef dans la fertilité et la vie du sol (bactéries, champignons, vers de terre, etc.) ;
- Il lui donne de la structure, ce qui permet à l'eau de s'infiltrer en profondeur lors des épisodes de pluies intenses ;
- Lors des épisodes de sécheresse, il permet au sol de conserver une réserve d'eau ;
- Il a encore bien d'autres fonctions comme le stockage de carbone ou la lutte contre l'érosion, etc.

Les prairies sont généralement bien pourvues en humus mais les terres arables en sont souvent déficitaires. La faible teneur en humus des sols s'explique par des pratiques culturales qui ne compensent pas les pertes. Le stock d'humus s'appauvrit sur le long terme et prend beaucoup de temps à se reconstituer. Les sols très déficitaires en humus deviennent alors sensibles à la compaction, à l'érosion et finissent par se dégrader.



Un sol appauvri en humus est plus sensible à l'érosion. Ici, une ravine s'est formée après des pluies intenses.

QU'EST-CE QUE LE BILAN HUMIQUE ?

Le bilan humique est la balance sur plusieurs années entre les gains et les pertes d'humus dans le sol.

Les gains sont issus :

- **Des matières organiques apportées** : fumier, compost, lisier, Bois Raméal Fragmenté (BRF), etc.
- **Des cultures** : certaines laissent beaucoup de résidus (colza, fèves, maïs grain, etc.) qui sont sources d'humus, d'autres peu (pommes de terre, lin, etc.). La manière de gérer ces résidus modifie fortement le bilan humique. Prenons l'exemple des céréales : si, lors de la moisson, l'agriculteur presse la paille pour la vendre en ballots, il perçoit un revenu de la vente, mais il prive son sol d'une potentielle source de matière organique. En revanche, s'il "hache" ses pailles et les laisse sur place, il investit alors dans son sol.
- **Des couverts d'interculture** : les couverts sont cultivés en interculture, c'est-à-dire entre deux cultures principales dans le but, notamment, de protéger le sol des pluies battantes pendant l'hiver, d'empêcher le lessivage des nitrates dans les nappes phréatiques et de concurrencer les adventices pour éviter qu'elles ne se développent, ce qui serait le cas si le sol était nu. Par exemple, entre une céréale récoltée en été et le semis d'une betterave au printemps, l'agriculteur cultive alors des moutardes, phacélies, tournesols qui ne seront pas récoltés mais broyés et enfouis dans le sol.

Les pertes proviennent de l'activité biologique naturelle dans le sol. C'est cette activité qui permet le recyclage des matières organiques et évite qu'elles ne s'accumulent indéfiniment. L'activité biologique peut être "boostée" par le travail du sol lors des travaux de semis ou de récolte. Plus un sol est travaillé

(labouré, fraisé ou hersé, etc.) de manière intensive, plus la vie du sol va décomposer fortement l'humus. Certaines cultures demandent plus de travail de sol que d'autres, chaque agriculteur dispose aussi de son machinisme et de la manière de l'utiliser. Réduire le travail de sol n'est pas sans risque, c'est en fait un vrai défi ! Il permet souvent de corriger un tassement de sol en profondeur ou encore, de désherber sans avoir recours aux herbicides. Autant dire qu'il a son importance et doit être dosé avec précision.

UN OUTIL QUI PERMET DE VISUALISER LES TENDANCES

Le bilan humique est réalisé lors d'un entretien individuel avec l'agriculteur. À l'aide du logiciel SIMEOS-AMG et de quelques données facilement accessibles, il est possible de réaliser le bilan de la rotation et l'évolution du stock d'humus sur une échelle de 1 à 100 ans. Tout l'intérêt de cet outil réside dans la possibilité de faire varier chaque paramètre dans la rotation. Par exemple, le choix des cultures, le type de travail de sol, la biomasse produite par les couverts d'interculture, etc. Cela permet de proposer des pistes de changements à l'agriculteur et de se représenter l'impact potentiel du changement de pratique sur l'humus du sol.

TRAVAILLER ENSEMBLE SUR L'HUMUS DU SOL

Le bilan humique s'accompagne d'un travail de réseautage et de partage d'expériences entre les agriculteurs. Chacun possède son propre savoir-faire et certains agriculteurs sont plutôt inspirants dans leur gestion de l'humus. Que ce soit au travers de couverts d'interculture performants ou de la réduction du travail du sol, le partage d'expériences est très important pour apprendre et surmonter les défis. Il donne de la confiance pour progresser et permet des échanges riches. C'est sous cet angle du partage que le Parc naturel travaille sur ce sujet et bien d'autres encore avec les agriculteurs du territoire.



Ici, l'agriculteur réalise du strip-till : il ne travaille le sol que dans la ligne de semis et pas sur l'ensemble de la parcelle, ce qui réduit la perturbation du sol et permet de moins dégrader le carbone du sol.



Un couvert d'interculture composé de tournesol, avoine, moutarde est semé pour protéger le sol avant une culture semée au printemps. En fin d'hiver, le couvert d'interculture dépérit et laisse beaucoup de résidus au sol qui viendront alimenter le stock d'humus.



Vers des systèmes agricoles plus résilients en territoire Burdinale-Mehaigne



SAVEURS D'AUTOMNE

GÂTEAU BICOLORE CHOCOLAT-BUTTERNUT



Ingrédients

- 150 g de chocolat noir
- 150 g de courge butternut
- 3 œufs
- 100 g de cassonade
- 75 g de beurre
- 100 g de farine



RECETTE

- Prélève un morceau de butternut, épluche-le et pèse-le (il te faut 150 g). Fais-le cuire 20 minutes à la vapeur ou à l'eau. Égoutte bien.
- Fais fondre le beurre au micro-ondes ou au bain-marie.
- Fais fondre doucement le chocolat noir au bain-marie (ou au micro-onde ou dans un poêlon).
- Dans un « cul de poule », mélange les œufs avec la cassonade, le beurre fondu et la courge cuite écrasée.
- Ajoute la farine et mélange bien.
- Divise la pâte en deux parts égales dans des bols séparés. Dans l'une des parts incorpore le chocolat noir fondu.
- Dans un moule à cake beurré, dépose la pâte au chocolat et recouvre avec la pâte restante (sans chocolat).
- Enfourne pour 25 minutes à 180°C dans un four préchauffé.

Accompagne ta préparation d' **UN BON JUS DE POMMES** (froid ou chaud)

Fais chauffer doucement (cela ne doit pas bouillir) un litre de jus de pommes avec de la cannelle (1 bâton ou de la cannelle en poudre), de l'anis étoilé (2 étoiles) et 3 clous de girofle.... Bon appétit !

LE SAVAIS-TU ?

Pourquoi les feuilles des arbres changent-elles de couleur à l'automne ?

Les feuilles contiennent des substances colorées appelées pigments, dont la fameuse **chlorophylle** qui leur donne leur couleur verte. C'est cette substance qui permet la **photosynthèse** grâce à l'énergie du soleil. Les autres pigments (jaunes, rouges, oranges) servent à protéger les feuilles contre les rayons ultraviolets du soleil (comme notre crème solaire...).

Les feuilles ne sont pas très résistantes au vent, au froid, au gel. Ainsi, à l'automne, l'arbre va les laisser tomber. Mais juste avant cela, il va récupérer un maximum d'éléments comme la chlorophylle qui sera dégradée et repartira via la sève vers le tronc et les racines. C'est ce phénomène qui va laisser apparaître les couleurs des autres pigments qui étaient également présents dans les feuilles.

Les feuilles vont ensuite tomber au sol avant d'être dégradées et recyclées : en effet, elles nourriront les arbres au printemps ! Décidément, il n'y a pas de gaspillage dans la nature !

Et puis, *marcher sur un tapis de feuilles mortes qui craquent, c'est trop gai, non ?*

La photosynthèse est le processus par lequel les plantes créent leur propre nourriture qui va leur permettre de grandir.



DÉFI DE L'OBSERVATEUR

Lors d'une balade dans la nature, collecte des feuilles mortes de toutes sortes et essaye de réaliser un dégradé de couleurs à partir de ces feuilles !

Pour réaliser ce dégradé, tu vas essayer de les classer des plus claires aux plus foncées, du vert au jaune en passant par le brun... Tout est possible !

Tu peux ensuite t'inspirer de ces belles couleurs pour réaliser un chouette dessin, une peinture à la gouache ou à l'aquarelle.

N'hésite pas à nous envoyer des photos de tes réalisations par mail (info@pnbm.be)

Les couleurs de la nature

Sais-tu que tu peux te servir de plantes pour créer tes propres peintures ? Par exemple, tu peux utiliser des mûres sauvages, de la pelure d'oignon, des orties ou encore de la betterave rouge.

Pour cela, fais tremper les plantes dans un peu d'eau bouillante pendant quelques minutes puis récupère le jus coloré pour peindre !





Bois de Ferrières (Lavoir)

INAUGURATION LE 19 OCTOBRE

Acquis en 2021 par la Commune de héron dans le cadre du PCDR, le Bois de Ferrières devient un espace naturel accessible à tous.

Fruit d'un travail collectif avec les citoyens (CLDR), le Parc naturel Burdinale-Mehaigne, le DNF et l'Atelier Paysage, **un sentier didactique de 1,2 km y a été aménagé**, jalonné d'éléments signalétiques originaux et artisanaux. Classé Réserve Naturelle, le bois abrite une biodiversité remarquable.

Le 19 octobre à 11h30, partez en balade guidée au départ du Moulin de Ferrières (réservation : 085 24 06 83). Les enfants pourront explorer à leur rythme grâce au **kit du Petit Explorateur** développé par le Parc naturel.

Un lieu à découvrir en famille, en toute saison !



VILLAGE DE NOËL À WANZE

Comme chaque année, le Village de Noël de Wanze vous accueille dans la cour de l'administration communale avec au menu : chalets des HoReCa locaux pour vous régaler avec des spécialités hivernales, idées pour vos cadeaux de fin d'année avec les producteurs et artisans de la région, animations pour petits et grands, musique, patinoire synthétique... Ambiance chaleureuse et conviviale garantie !

DU 12 AU 14 DÉCEMBRE - Entrée gratuite
Infos et programme sur Facebook : Wanzelocal



FUREUR DE LIRE UN RDV POUR TOUTE LA FAMILLE

ATELIER D'ÉCRITURE (ADOS 11 - 16 ANS)
(bibliothèque de Braives)

Le mercredi 15/10 de 14h à 15h30
Venez jouer avec les mots le temps d'un atelier ludique et créatif !

PETIT-DÉJEUNER (bibliothèque de Héron)
Le samedi 18/10 de 9h à 10h30
Venez partager un petit déjeuner le temps d'un moment agréable et convivial !

APÉRO LITTÉRAIRE (bibliothèque de Burdinne)
Le samedi 18/10 de 11h à 12h30
Venez partager un apéritif le temps d'un moment agréable et convivial !

APÉRO LITTÉRAIRE (bibliothèque de Wanze)
Le samedi 18/10 de 11h à 12h30
Apéritif convivial animé par l'équipe d'improvisation « Wanze Upon a Time ».

TOUTES les animations sont gratuites
Réservation obligatoire au 085/21.10.36
animation.bibliotheque@wanze.be
ou dans votre bibliothèque.

Comme toujours,
retrouvez toutes les
ACTIVITÉS
DU PARC NATUREL
dans l'agenda en ligne
www.pnbm.be/agenda



STAGES D'AUTOMNE AU VILLAGE DU SAULE

Pendant les congés de Toussaint, le Village du Saule propose deux stages nature pour les enfants et les ados.

À VOS PHOTOS ! Du 27 au 31 octobre 2025 - Pour les 12 à 16 ans - 120 €

Un stage créatif de 5 jours pour s'initier à l'art de la photographie en pleine nature. Accompagnés par un photographe professionnel, les participants apprendront à maîtriser leur appareil, découvriront les bases techniques, réaliseront un mini-reportage et exposeront leurs clichés lors d'une présentation finale.

En collaboration avec Florian Caseau, photographe nature.

NATURE ENCHANTÉE Du 27 au 31 octobre 2025 - Pour les 2,5 à 12 ans - 110 €

Un stage féerique aux couleurs d'Halloween, mêlant bricolages magiques, créations de potions, contes et jeux de saison. Une semaine pleine de rires, de mystère et de créativité au cœur de la nature !

En partenariat avec Enfants Contents-Parents Aussi.

De 9h à 16h (garderie offerte de 8h à 17h)

RDV au Centre d'Animation Nature et Tourisme (Rue du Cortil 2, 4261 Hosdent)

Informations et inscriptions www.villagedusaule.be/fr/activites/3/stages-vacances/44/stages-de-vacances



DES SAVEURS LOCALES À OFFRIR POUR LES FÊTES

À l'approche des fêtes de fin d'année, la Maison du Tourisme Terres-de-Meuse propose une sélection de produits du terroir à découvrir ou à offrir. Paniers garnis, box thématiques ou compositions personnalisées : chacun peut composer un cadeau sur mesure, en puisant parmi les spécialités locales disponibles.

Ces produits valorisent le savoir-faire des artisans et producteurs du territoire, et constituent des présents authentiques, porteurs de sens. Une manière simple et chaleureuse de soutenir l'économie locale tout en faisant plaisir.

Infos et commandes

info@terres-de-meuse.be - 085 21 29 15

Quai de Namur 1 – 4500 HUY www.terres-de-meuse.be.



Pommes et poires en fête au Moulin de Ferrières !

La traditionnelle Fête des Pommes et des Poires ravira les petits et les grands le dimanche 12 octobre de 11h à 18h.

Au programme de cette journée conviviale :

- Un marché de producteurs locaux
- Des animations pour les enfants
- Une exposition d'anciennes variétés fruitières de nos régions
- Un atelier de conservation de fruits
- De la petite restauration et un bar

Un moment parfait pour découvrir les richesses de notre terroir, apprendre en s'amusant et profiter d'une ambiance chaleureuse.

L'entrée est à 2€ pour les plus de 12 ans, gratuite pour les plus jeunes.

Ne manquez pas ce rendez-vous automnal qui célèbre les saveurs locales et le savoir-faire de notre région. Venez nombreux, en famille ou entre amis, pour faire de cette saison des pommes un moment inoubliable !

Infos Joëlle Simonis - 085 24 06 83

info@moulinferrieres.be - www.moulinferrieres.be

NOUVEAU PROJET DE TERRITOIRE EN COURS...

Cette année, notre plan de gestion décennal arrive à échéance. C'est donc une réflexion sur le devenir à long terme du Parc naturel Burdinale-Mehaigne qui a démarré. Pour pouvoir échanger avec vous à ce sujet, nous organisons deux ateliers citoyens afin de vous permettre de nous transmettre votre vision du Parc naturel, vos souhaits pour son futur et les enjeux qui vous semblent importants.

Jeudi 16/10 de 9.00 à 12.00

Salle communale de Lavoir
Place Fayat, 4217 Lavoir

Mardi 14/10 de 19.00 à 21.30

Salle Communale de Longpré
Rue du Temple, 4520 Longpré

Pour toute question ou si vous souhaitez manifester votre envie de participer à cette grande réflexion, n'hésitez pas à nous écrire à l'adresse : info@pnbm.be ou à nous contacter au 085 / 71 28 92.



NOUVEAU
Site Web
EN LIGNE DÈS MAINTENANT !

WWW.PNBM.BE

COMMANDE GROUPÉE D'ARBRES FRUITIERS ET DE PLANTS DE HAIE

Commandes possibles jusqu'au 21 octobre

Prix avantageux

Conseils personnalisés

**Nombreux choix d'espèces
d'arbres et de variétés fruitières**

**Vous êtes un particulier, un agriculteur, une commune,
une entreprise et vous souhaitez réaliser un projet de
plantation ?**

**Nous pouvons vous conseiller et vous informer sur les
aides et subventions existantes**

**Liste des prix, bon de commande,
conseils et infos disponibles via
info@pnbm.be ou 085 / 71 28 92**



BRAIVES
COMMUNE DU SAULE



COMMUNE DE
Burdinne



Commune de
wanze